

PROCES-VERBAL
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 483
MARSEILLE, le 17 et 18 avril 2021

RESOLUTIONS

Document approuvé le 18 avril 2021
Classification du document : public

Réunion du samedi 17 avril 2021, 9h00-12h30

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Distanciel : Pascale MIGNON

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Bertrand LEFETZ	Chargé du digital
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

1 – Introduction par le Président sur la bonne tenue des débats en CDN :

Point du Président : Bienvenue et organisation des réunions CDN.

- Confidentialité des débats.
- Les points à l'ordre du jour font l'objet d'un bref développement, suivi de débats, suivi ou non d'un vote du CDN.
- La demande de parole est essentielle pour le bon déroulement.
- En cas de vote de résolution il se fait le plus souvent à main levée, ou à bulletin secret en cas de raison particulière ou vote de personnes. Il peut y avoir également des votes électroniques sur des sujets d'actualité (prévu dans les statuts) entre deux CDN.
- Rappel des précautions sanitaires en vigueur.

Présentation du siège national (JM BRONER) :

Présentation de l'organigramme de la FFESSM.

2 – Élection du Bureau du CDN :

Outre le président directement élu à ce titre par l'AG, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau conformément aux statuts.

- Président Adjoint : Bernard SCHITTLY
- Vice-Présidente : Catherine BURTHÉRET
- Vice-Présidente : Valérie FELIX-BUISSEZ
- Vice-Présidente : Isabelle LARVOIRE
- Vice-Président : Yvon ROPERT
- Secrétaire Général : Jean Louis FERRETTI
- Secrétaire Général Adjoint : Emmanuel CHANAL
- Trésorier Général : Laurent RAISIN-DADRE
- Trésorier Général Adjoint : Emmanuel SERVAL

A part, Président Conseil des Régions : Jo LECORGUILLE

3 – Actions depuis l'AG et bilan de la récente AG électorale :

Rappels AG électorale : 65 % de voix votants sur les inscrits valides

Représentant des SCA : Jo Vrijens 57,25% (Eric Delmas 42,75%)

Résultats des listes : Frédéric DI MEGLIO 51,99 % (Jean Louis DINDINAUD 48,01 %)

Le suivi de l'élection a été fait par la société Sector, sous contrôle d'huissier.

Actions depuis l'AG :

Beaucoup d'urgences réglementaires à traiter depuis l'AG:

- Dossier COVID 3eme confinement avec mise au point des nouvelles autorisations.
Echanges avec la direction des sports pour élargir cette notion d'ERP. Evolution avec élargissement aux EAPS. Précision enfin sur les notions d'équipements des EAPS (fixe ou mobile).
- Visio avec le CNOSF et Ministère des sports sur des dossiers en instance.
- Traitement en urgence du dossier financier Fonds d'urgence compensation 2020, qui n'avait pas été traité.
- Réactivation du dossier Honorabilité laissé en suspens depuis plusieurs mois : Nécessité d'une évolution informatique pour répondre aux obligations réglementaires s'imposant avec la parution du décret et arrêté du 2 avril.
- Contact avec Beuchat en cours concernant le partenariat. Celui avec Scubapro a été fait par le Président sortant mi-mars.
- Visio avec le DTN et les CTS. Visio avec Alain Delmas.
- Rencontre des 2 Trésoriers et du service comptable.
- Dossier en cours sur la TMA (Tierce maintenance applicative du système informatique).
- Rencontre avec chaque membre du personnel de façon à faire connaissance et à le rassurer au regard des difficultés qui sont les siennes depuis quelques temps déjà.

4 – Dates grands rendez-vous :

* AG saison 2021 : confirmée sur Lyon, problème de disponibilité des salles au mois de décembre, le choix s'est porté sur les 29-30 janvier 2022 en accord avec les organisateurs. Un CDN sera organisé la veille.

L'éventuelle AGE pour modifications statutaires est en attente. Nous aurons des points à modifier. Ceci sera en particulier fonction de la date de publication des décrets et arrêtés instaurant de nouvelles obligations pour les fédérations en réponse à la promulgation de la future loi Sport et Société.

* CDN Juin : 11-13 juin 2021 à Marseille (commissions en visio / régions soit en visio – soit en présentiel).

* Réunion budget Trésoriers commissions (visio pour les commissions) : 18-19-20 juin 2021. Du vendredi après-midi au dimanche matin.

* Conseil des Régions 25-26 septembre 2021 (avec l'Outre-mer en visio) sur région Parisienne ou Marseille.

* CDN Octobre : 15-17 octobre 2021 à Marseille (commissions soit visio – soit présentiel / régions en visio).

* Colloque dédié à la politique des Jeunes (à la place des RIPE cette année).

Vu l'incertitude sanitaire, proposition est faite d'organiser un séminaire sur ce grand thème (le dernier datant de 2006).

Date potentielle les 4-5 décembre sur Marseille. Seront conviés les référents activités jeunes des commissions nationales, l'ancienne équipe des Ripe et les référents jeunes des Régions, en présentiel. Les modalités sont à affiner. Plus webinaire national.

Résolution 21/034 :

Votants :

Vote : Dates, lieux et modalités.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

5 – Points du Secrétaire Général :

- Bilan brevets et licences à ce jour : Baisse de 29,4 % des licences et baisse de 24,5 % pour les brevets à ce jour.
- Tableaux CDN et Commissions mis à jour.

- Diffusion des PV CDN : Un relevé de décisions urgentes sera fait très rapidement puis un PV plus complet sera envoyé. La diffusion directe sera faite outre CDN, apparentés et commissions nationales, aux Comités régionaux, aux CODEP et à l'ensemble des structures, en plus de la mise en ligne publique sur le site.

6 – Points du Trésorier Général :

Point financier sur le budget prévisionnel 2021 prévu par l'ancien Trésorier. Il a été voté en janvier par l'ancien CDN et présenté en rapport d'AG. Déficit de moins 680 000 € prévu.

Décision est prise de ne pas renouveler le leasing du véhicule de fonction destiné au président ce qui va représenter une économie de 6500€ par an.

Baisse des frais pour l'organisation des CDN.

Explications sur le remboursement des frais de mission.

La TMA (tierce maintenance applicative) pour la maintenance du système informatique en cours de négociation.

Des économies de frais de fonctionnement et de déplacement sont prévues.

Ordre d'idée sur les entrées et sorties financières FFESSM :

Recettes : 5 millions => 3 millions 500 € pour les licences, moins d'un million pour les brevets, 250 000/280 000 € la CO du Ministère, 100 000 € Subaqua et 100 000 € la boutique.

Dépenses : 1 million les commissions, 1,5 millions de salaires et charges, 2 millions de fonctionnement. Amortissements de l'année : 800 000 € corporels ou incorporels (dont 5 à 600 000 € sont des amortissements incorporels, concernant essentiellement la suite de la gestion d'informatique).

7 – Mesures Covid pour les clubs :

*** Actions financières :**

- **Blocage du prix de la licence** au 15 septembre 2021

- **Réduction pour la prochaine saison d'environ 80% de l'affiliation nationale Club et agrément SCA**, soit passage de 60 € à 10 € pour les clubs et de 72 € à 22 € pour les SCA (coût 125.000 € pour la fédération).

Cette répartition a été choisie en raison de l'impact actuel essentiel de la Covid pendant la saison de novembre à avril en particulier pour les clubs d'intérieur avec la fermeture des piscines.

Résolution 21/035 :

Vote : Actions financières.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

*** Actions communication :**

- **Courriers sur la défiscalisation** partielle licence ou/et cotisation club auprès de la Ministre chargée des Sports et auprès de la Présidence du Conseil des Régions de France, réalisation faite juste après l'AG.

- **Procédure de rescrit fiscal pour nos clubs**, en tant qu'organismes d'intérêt général (élaboration d'une fiche descriptive par le directeur de la FFESSM). Le rescrit fiscal est une réponse de l'administration à vos questions sur l'interprétation d'un texte fiscal ou sur l'interprétation de votre situation de fait au regard du droit fiscal. Sur la question même de l'éligibilité en tant que don partiellement de la cotisation/licence dans la mesure où cette prestation n'a pas pu être donnée en raison de la Covid. Cette procédure individualisée auprès du correspondant « associations » de chaque direction départementale des finances publiques DDFIP (services fiscaux) vous est ouverte.

- **Médiatisation Nature et Bien Être** de nos activités.

*** Actions en moyens matériels :**

- **Matériel éducationnel gratuit** pour nos Clubs et SCA : Réimpression et remise à disposition gratuite du **livret Niveau 1 en abrégé**. Aide de communication avec des moyens matériels mis à disposition de nos structures. Commande à faire auprès de la FFESSM.

Communication sur cette mise à disposition pour la relance envers nos structures par les réseaux sociaux et dans Subaqua.

Décision : Urgence prioritaire, 3 types d'actions : financière, communication et matériel.

Résolution 21/036 :

Vote : Actions prioritaires.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

8 – Sondage auprès de nos structures :

Exemples de questions dans le sondage :

- Bilan Covid de nos Clubs-SCA.
- Attentes de simplification de nos Clubs-SCA.
- Passage saison fédérale au 1^e septembre pour saison 2023.
- Représentativité SCA à 20% pour saison 2023.
- Vote électronique comme possibilité systématique pour toute AG.
- Simplification mandats transmis à n'importe quel licencié.
- Nécessité d'avoir sa licence au sein d'un OD pour être élu dans cet OD.

Groupe : Directeur, Président, Secrétaire Général, Président Adjoint, Chantal Margouet. Travail sur les propositions de modifications statutaires.

A.G.E. : date à définir. La loi Sport et Société n'est pas encore votée et il y aura vraisemblablement des modifications pour les fédérations à propos, par exemple, de la limitation des mandats. Est-ce qu'il est pertinent de faire une AGE avec notre AG en janvier alors qu'on devra en refaire une dans le courant de l'année ? Ce sera en fonction de ce que l'Etat demandera aux fédérations suite à cette loi.

Réunion du samedi 17 avril 2021, 14h30-19h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSEZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUEZ Chantal – PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Distanciel : Pascale MIGNON

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Richard THOMAS	DTN

1 – Salon de la plongée janvier 2022 :

Les mots clefs seront : « Renouveau, Ouverture, Variété ». Nouveau stand prévu pour 4 ans.

Nos activités sont les forces vives. Objectif ouverture vers grand public et licenciés, conformément à « Agir ensemble, pour une fédération forte et ouverte ».

Thème probable du Salon autour du **Bien-Être**. Un RDV avec l'organisatrice du Salon est prévu fin mai. Lancement créatif du stand en mai. Retour de réunion avec Michel Lambinet et Albane, retour sondage du Président adjoint. Evolutions : Nos activités sont des ressources (plusieurs espaces : culturel, sportif, expertise...). Points d'accueils et bornes interactives. Coins : Jeunes, Handisub, Nature et Bien-Être, Subaqua.

Placement des Bases fédérales ?

Pas d'uniforme, code vestimentaire varié.

Le Stand : sortir du constat stand très « officiel », on n'ose pas y entrer. Que des « cheveux blancs en chemise identique » qui parlent entre eux, dont au moins 80 % d'hommes.

- Serait-il possible d'envisager un « jeu » pour gagner des entrées, ou les x premiers inscrits auront leur entrée offerte ou...
- Entièrement d'accord sur les invitations qui devraient être adressées aux Présidents des clubs mais avec la possibilité de les passer à une personne de leur choix (licence).
- Nous avons mis en avant notre représentativité sur toutes les régions, pourquoi ne pas mettre en avant l'appartenance de chacun d'entre nous avec sa région et le logo des régions sur le badge + logo de commission le cas échéant ?
- Possible création de marque pages aux couleurs de la FFESSM et pour chaque commission avec un résumé de l'activité.
- Goodies : attention au développement durable. Convivialité raisonnable et raisonnée.
- Les tours de cou et sacs en tissus sont stockés de l'édition 2021. Conférences 3 créneaux si le besoin de plus se fait sentir il faut le faire savoir rapidement.
- Stand de 186 m2 pour la FFESSM et annexes. Stand ouvert.

2 – Séminaire dédié à la pratique des Jeunes :

Incertitudes sanitaires sur l'organisation des RIPE et besoin de modifier ce format.

Historique : en 2006 à Toulouse a eu lieu un grand colloque sur la plongée « jeunes » qui a permis de développer les activités transversales des activités jeunes. Puis 2011 il y a eu le hors-série Subaqua sur les jeunes, la CTN a modifié les cursus jeunes et créé la fiche éco geste des jeunes. Puis 2021, convention UNSS signée.

Volonté de sortir du format unique, création d'un colloque dédié à la pédagogie vis à vis de la jeunesse dans les différentes activités, pour redonner un nouvel élan. Création d'une rubrique Jeunes dans Subaqua, proposition de colloque national avec référents Jeunes des OD et des commissions nationales, et l'équipe des RIPE.

Date potentielle 4-5 décembre sur Marseille. Présentiel + webinaire national.

Résolution 21/037 :

Votants :

Vote : Colloque national dédié aux jeunes.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

3 – Appel à concurrence des Assurances comme pour chaque olympiade :

Tous les 4 ans les fédérations sont obligées de faire appel à concurrence pour leur contrat d'assurance.

L'appel à concurrence n'est pas un appel d'offre mais doit prouver que nous avons permis à ceux qui le souhaitent de candidater pour prendre un contrat. Mis en place à la FFESSM depuis 4 mandatures. Une structure extérieure s'occupe de cela.

L'appel à concurrence est lancé. Publication sur le bulletin des marchés publics d'assurances.

4 – Communication sur le CEC (Compte Engagement Citoyen) :

Il s'agit d'un dispositif de l'Etat destiné à valoriser cet engagement et qui permet de bénéficier de droits financiers à formation. Les bénévoles peuvent déclarer les heures effectuées dans leurs associations et les valider à travers leur CEC. Dans chaque association (et donc à la FFESSM pour notre CDN et nos présidents de commissions nationales) il y a besoin d'un valideur CEC. Faire une information auprès des OD, des clubs associatifs + Identifier un membre du CDN sera nécessaire.

Il faut s'acquitter de 200 heures de formation et que ce soit une formation professionnelle. Nous avons droit à seulement 240 € par an, ce qui est peu par rapport au prix d'une formation, et plafond fixé à 700 € sur trois ans.

Un membre du CDN sera le valideur pour le CDN et les présidents de commissions, ce sera un des membres du Dossier Bénévolat. Un article dans la revue Subaqua sera fait dans les 6 mois.

5 – Représentations membres CDN :

- Représentations des membres du CDN lors des compétitions nationales, auprès des Codep, lors des AG...

- Code vestimentaire (Catherine Chere) : Une étude a été faite. Dossier en cours.

6 – Honorabilité des dirigeants et encadrants :

Valérie Felix-Buissez / DTN / Président / Julie Tinetti

- Dossier Ethique-Violences en attente politiquement depuis de nombreux mois à la FFESSM.

- Initiation du process fait au CDN de juillet 2020.

- La sortie d'un décret et deux arrêtés parus ce 2 avril impose aux fédérations sportives de déclarer les coordonnées auprès de l'Etat des dirigeants et encadrants pour vérification automatisée de l'honorabilité.

La nouveauté est que ceci s'appliquait auparavant aux éducateurs sportifs d'état, et que ceci, comme prévu, est étendu aux bénévoles et que les fédérations sont chargées de collecter les informations et de les transmettre aux services de l'Etat. Nous sommes en retard sur la gestion de ce dossier.

- D'autre part, il y a obligation de signalement à la cellule Signal / Sports si des actes de violence sont portés à connaissance. Application immédiate en théorie. Il y a donc une nécessité pour la FFESSM de se mettre en ordre informatiquement (ce qui implique un développement informatique, donc un cout financier) !

A l'inscription les clubs devront demander des infos complémentaires qui alimenteront un fichier qui sera transmis aux autorités compétentes, et si une personne est détectée dans notre fichier, à charge de la fédération de le bloquer. Ce fichier peut être vérifié plusieurs fois par an.

Points du DTN sur ce dossier :

1/ Identification des référents fédéraux

2 référents salariés de la FFESSM

Julie TINETTI > courrier du Président fédéral à la ministre en juillet 2020

- Référent « Signalements » (acté en CDN juillet 2020)

Rachida OUARET > courrier du PF à la ministre en avril 2021

- Référent « Système d'Information Honorabilité des bénévoles »

1 référent cadre technique d'Etat

Richard THOMAS (DTN) > nommé d'office en janvier 2021 par la Direction des sports

- Référent « Plan national de prévention »
- Lettres de missions des cadres techniques d'Etat placés auprès de la fédération (volet éthique et intégrité)

1 appui juridique

Jean Marc BRONER (article 40, décisions disciplinaires...)

2/ Périmètre de contrôle de l'honorabilité

Educateur sportif déjà acté en CDN de juillet 2020

- Plongée avec scaphandre :
 - N4 / Guide de Palanquée
 - Encadrant E1 à E4 au sens du CDS
 - Initiateur
 - MF1 et MF2
 - Equivalent (cf. diplômés d'état : BP – DE – DES / BEES 1 – BEES 2)
- Autres disciplines subaquatiques du champ délégué
 - Initiateur Entraîneur
 - MEF1 et MEF2

Exploitant d'EAPS

- Président club (ou de section)
- Exploitant SCA

Elargissement du périmètre à la demande du ministère des sports :

Educateurs sportifs

- Juges et arbitres
- Stagiaires en formation : Initiateur – Moniteur – Entraîneur – Moniteur Entraîneur

Exploitant d'EAPS

- Trésorier et secrétaire club (ou de section)

3/ Recours aux compétences de l'association « Colosse aux pieds d'argile »

L'étude d'un projet de convention est en cours et sera soumis à l'approbation de l'exécutif lors du prochain CDN.

Coût financier.

4/ Renseignements supplémentaires demandés :

Le nom de naissance pour les nouvelles licenciées féminines. La ville de naissance.

Pour les personnes nées à l'étranger, identité des parents.

Il faudra faire un développement pour intégrer ces paramètres.

Il y a obligation de transmettre un fichier complet. Date d'envoi du premier fichier : Septembre 2021.

7 – Retour sur la réunion communication :

Point sur la réunion. Présentation du projet fédéral marketing durant cette réunion.

Analyse pour situer la fédération par rapport à son marché. Voir comment les autres fédérations sportives sont organisées, l'image qu'elles donnent, la trajectoire qu'elles ont.

Montage d'un plan communication sur 4 ans.

8 – Questions diverses :

- Commission Technique Nationale : Proposition d'ouverture de 5 postes d'INS.

Résolution 21/038 :

Votants :

Vote : 5 postes d'INS.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Deuxième partie: Présentation postes internes et externes, statutaires ou non

1 – Renouvellement officiel du DTN :

Richard THOMAS

Choix par le Président, confirmé par le Directeur des sports et nommé par le Ministre chargé des sports. Explication des missions du DTN qui doit composer avec des enjeux sportifs, juridiques, sociaux, humains, économiques, professionnels et politiques. Il coordonne l'ensemble des actions des cadres techniques d'Etat (CTS) placés auprès de la fédération (lettres de missions) et des entraîneurs nationaux fédéraux. Il est responsable de la mise en œuvre des politiques publiques sportives tant sur le champ du développement que du haut niveau (il est notamment directeur de l'ensemble des équipes de France) et veille au bon usage des crédits d'Etat.

Présentation de l'organisation de la DTN.

*** Composition :**

Au siège fédéral

1 DTN

1 Assistante : Julia THAI (secrétariat DTN et Commissions Nationales d'Activités)

Intervention ponctuelle en fonction des sujets des chargés de missions de la fédération placés auprès du président fédéral (Julie TINETTI et Alain DELMAS)

En région : 5 cadres d'Etat placé auprès de Comités régionaux

1 Conseiller Technique National : Jérôme HLADKY

- Mission prioritaire : conseiller technique placé auprès du COREG Ile de France
- Missions nationales : équipement – sécurité prévention « REX » - suivi socio pro SHN – citoyen du sport – service civique - CIAA

4 Conseillers Techniques Régionaux

- Bretagne / Pays de Loire : Alix RESPINGER
- Nouvelle Aquitaine : David BONNET
- Occitanie : Joëlle RABOUTOU
- PACA : Yann RUELLO

*** Structures de haut niveau du Projet de Performance Fédéral Nage avec Palmes**

1 entraîneur national fédéral NAP en charge du **Pôle France de Rennes** : Hugues BRILHAULT

1 entraîneur national fédéral NAP en charge du **Pôle France d'Aix-en-Provence** : Cyril AOUBID

Nous sommes la seule fédération reconnue de haut niveau sans cadre technique d'état ayant des fonctions d'Entraîneur National.

Utilisation d'une partie du contrat de performance pour leur rémunération

Espoir d'un redéploiement des moyens RH CTS entre Fédé : demande > 1 CTS supplémentaire sur une fonction d'adjoint au DTN sur le haut niveau (toutes disciplines)

*** Commissions nationales :**

Point sur l'organisation et les missions des commissions.

*** Ministère des sports / Agence Nationale du Sport :**

- Nouvelle gouvernance du sport, Objectif : **revoir le rôle respectif de l'Etat, des collectivités territoriales, des fédérations sportives et du nouvel acteur du sport que sont les entreprises (chantier engagé en 2017).**

- Réorganisation de la Direction des Sports :

Objectif : recentrer les missions des administrations centrales sur la stratégie, l'expertise, la régulation, la sécurité et le contrôle, en prenant plus fortement en compte les besoins des usagers.

Attributions : contrôle du fonctionnement des fédérations, élaboration et mise en œuvre du cadre réglementaire du sport de haut niveau, suivi du sport professionnel et tutelle des établissements.

L'enjeu : éviter tout doublon avec l'ANS

- La délégation : échéance de renouvellement de la délégation au 31 décembre 2021.

- Plans et contrats : 3 référents.

- Part territoriales 2021 : point.

- CNAS : Présentation.

- Contrat de développement 2021-2024.

- Stratégie Emploi/Formation.

- Contrat de performance.

- Campagne de reconnaissance de Haut Niveau.

*** Entraîneurs nationaux fédéraux :**

Les entraîneurs nationaux sont reconduits dans leurs missions. Liste des entraîneurs nationaux dans les commissions :

HOCKEY SUBAQUATIQUE

Collectif U19 Filles :

- Entraîneur en chef : Laurent GIACOMELLO
Entraîneur adjoint : Nathalie MATHIEU

Collectif U19 Garçons :

- Entraîneur en chef : Maxime PISSER
Entraîneur adjoint : Sarah CUVELIER

Collectif U24 Femmes :

- Entraîneur en chef : Max HABERSZTRAU
- Entraîneur adjoint : Thomas BERLAN

Collectif U24 Hommes :

- Entraîneur en chef : Loïc HORVAIS
- Entraîneur adjoint : Olivier FLANDRIN

Collectif Elite Femmes :

- Entraîneur en chef : Jacques BRÉCHAIRE
- Entraîneur adjoint : Luc HORVAIS

Collectif Elite Hommes :

- Entraîneur en chef : Thomas ROUSSEL
- Entraîneur adjoint : Cédric ROLLIN

NAGE AVEC PALMES

Camille HEITZ

Eric JACOMINO

Maxime BERGERON

Magali JACOMINO

Michel KICHEV

Clément NORMANI

Florence PLOETZE

Oleg PUDOV

APNEE

Christian VOGLER

Alban BURLET

PLONGEE SPORTIVE EN PISCINE

Céline HERVOUET

Emmanuel DUCHESNE

ORIENTATION SUBAQUATIQUE

Florence PLOETZE

Tobias PLOETZE

PHOTO VIDEO

Jean Pierre NICOLINI

TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Robert DALBELSIO

NEV

Christian BOUSQUET

Wilfrid MERCIER

Le DTN insiste sur la nécessité de féminiser l'encadrement du haut niveau et de former plus de féminines au monitorat entraîneur du 2^{ème} degré.

2 – Bureau Juges et arbitres :

- Proposition élu président : Michel LAMBINET (qui occupait déjà ce poste),
- DTN,
- un membre de la commission juridique,
- un représentant par commission organisant les compétitions.

3 – Bureau de Surveillance électorale :

Bureau constitué de 4 personnes dont :

- le Directeur FFESSM,
- le Président commission Nationale Juridique,
- plus deux membres du Conseil des Sages dont l'un est désigné par le CDN et l'autre par ses pairs. Proposition : Michel BUE, lequel verra à proposer le second membre aux sages ; éventuellement Gaby VASSEUR.

4 – Bureau des Manifestations :

Il est présidé par un élu du CDN : proposition de Michel LAMBINET. Il est assisté si besoin du DTN, de la Commission Juridique, de la Commission Médicale et de deux représentants des commissions.

Pour le Salon de la plongée il est assisté d'un salarié Albane PUGET et d'une élue CDN : Corinne HAMERS.

5 – Bureau d’Ethique et de déontologie :

Il est constitué de 4 personnes qualifiées : Le Directeur de la FFESSM, le Président la Commission Nationale Juridique et deux membres du Conseil des Sages dont un désigné par le CDN et l’autre par ses pairs : Proposition de Georges PARQUIER, lequel verra à proposer le second membre aux sages.

6 – Nominations du CNAS :

Dans le cadre des subventions parts territoriales de l’ANS saison actuelle. Même type de composition que l’an dernier vu la transition et en termes d’efficacité. Il est composé de :

- deux membres élus du CDN : Trésorier Laurent RAISIN-DADRE par fonction, Bernard SCHITTLY
- le DTN et la chargée mission salariée Julie TINETTI
- deux Présidents de COREG : Bruno ENGELS et Sébastien ALLEGRE (en succession de Bernard Labbé).
- deux Présidents de CODEP : Yvon ROPERT et Marc LEMEZZO

7 – Référent Bases Fédérales :

Proposition de Jo LECORGUILLE avec Valérie FELIX-BUISSEZ.

8 – Référent animation nationale de la politique sportive et du Haut Niveau :

Camille HEITZ aidée par le DTN.

9 – Bureau des médailles :

- Deux membres du CDN : Yvon ROPERT, Jo VRIJENS,
- un représentant de club Chantal MARGOUET,
- le DTN,
- le Directeur,
- un président de Comité Régional Cathie BURTHETER,
- un représentant de Commission Nationale : Patrick DUMAS.
- un représentant des licenciés Sophie MAES

10 – Groupement des professionnels fédéraux :

Président = JO VRIJENS

Trésorier = Laurent RAISIN-DADRE,

Secrétaire = Jean Lou FERRETTI.

Même principe que durant la mandature précédente.

11 – Conseil Fédéral Disciplinaire de 1^{ère} instance :

Urgent car un dossier traînant en cours sur Honorabilité.

Philippe SCHNEIDER (Président), Yvon FAUVEL (Vice-Président), Claire DERRENDINGER (avocate), Laurent MARCOUX (IN-Médecin).

12 – Conseil Fédéral Disciplinaire d’appel :

- Tony MERLE (Président de la Juridique) : Président
- Eric BRAUN : Vice-Président
- Florian AUBERSON.

13 – Commission Médiation :

Titulaire : Jérôme CARRIERE,

Suppléants : René CAVALLO et Jean Marc BRONER.

14 – Médecin Fédéral National (MFN) :

Nomination par le Président : Bruno GRANDJEAN.

15 – Médecin élu du CDN :

Défini par la liste des élus : Bernard SCHITTLY.

16 – Médecin coordinateur pour le Haut Niveau (SMR) :

SMR : Surveillance médicale réglementaire.

- Proposition de 3 médecins par le MFN (B. Schittly, E Sarrazin, Charles Mercier-Guyon).
- Choix par le Président en accord avec le MFN : Eric SARRAZIN.

17 – Médecin Equipes de France Haut Niveau :

Axel BASTIEN - psychiatre.

18 – Dossier Ethique-Citoyenneté-Honorabilité-violences dans le sport :

Pilotage Valérie FELIX-BUISSEZ avec Nathalie PERON,
aidé par le DTN et chargée de mission Julie TINETTI.

19 – Dossier Bénévolat, Clubs, projet associatif, dossier CEC :

Pilotage Yvon ROPERT avec Pascale MIGNON, Cyrian BOISFARD, Patrick DUMAS, Isabelle LARVOIRE
Groupe aidé par Jean Marc BRONER et Julie TINETTI (salariés).
Valideur CEC (Compte Engagement Citoyen) à définir.

20 – Dossier Féminisation et mixité :

Pilotage Catherine CHEREL avec Isabelle LARVOIRE, Michel LAMBINET et Nathalie PERON.
1 CTS souhaité pour les accompagner (en cours d'identification / évolution lettre de missions)

21 – Dossier Sport Santé :

Pilotage Frédéric DI MEGLIO, collaboration avec la Présidente de la Commission Médicale Anne HENKES et 4 élus
Patrick DUMAS, Emmanuel SERVAL, Catherine BURTHÉRET et Catherine CHEREL.
1 CTS souhaité pour les accompagner (en cours d'identification / évolution lettre de missions)

22 – Dossier Communication fédérale :

Pilotage assuré par Corinne HAMERS avec Isabelle LARVOIRE, Michel LAMBINET, Jean Lou FERRETTI, Emmanuel
CHANAL.
Groupe aidé par salariés équipe de SUBAQUA (Olivier CLOT- FAYBESSE, Véronique LHUISSIER), Albane PUGET,
Bertrand LEFETZ.

23 – Dossier Ligne Vestimentaire et Boutique :

Pilotage Catherine CHEREL avec Michel LAMBINET et Valérie FELIX-BUISSEZ
Groupe aidé par salariée Albane PUGET

24 – Dossier Ligne éditoriale Subaqua :

Président FFESSM (directeur de la publication), Bernard SCHITTLY, Corinne HAMERS, DTN + Directeur.
Groupe aidé par Albane PUGET, Bertrand LEFETZ et l'équipe de Subaqua.

25 – Dossier équipements :

- CTN Jérôme HLADKY
- DTN
- un élu : Bernard SCHITTLY.

26 – Dossier Mécénat et Partenariat :

Pilotage Emmanuel SERVAL avec Chantal MARGOUET.

27 – Dossier AG nationales :

Secrétaire Général Jean Lou FERRETTI et salariées Sophie MAES et Albane PUGET.

28 – Dossier Accidentologie REX :

Proposition de Chantal MARGOUET, Patrick DUMAS avec participations potentielles de Sandrine MOCQUEUR,
Régis GROS, Dr Bernard PILLET P. Dumas ; Ressources conseil : Pascal LEBIHAN...
1 CTS souhaité pour les accompagner (en cours d'identification / évolution lettre de missions)

29 – Dossier Jeunes et la Fédé :

Pilotage Odile BOUVET avec Emmanuel SERVAL et Patrick DUMAS.
1 CTS souhaité pour les accompagner (en cours d'identification / évolution lettre de missions)

30 – Dossier Convention Education Nationale et UNSS :

Dossier en cours. Poursuite groupe existant avec DTN, Hélène CARON, Clément NORMANI.

31 – Dossier Internet Informatique :

Pilotage Emmanuel CHANAL (Secrétaire General Adjoint) et Nathalie PERON

- avec Rachida OUARET salariée et Bertrand LEFETZ en ce qui concerne la transmission entre ancienne et nouvelle équipe.

32 – Dossier Réglementation :

Le Président, Jo VRIJENS, le Directeur, le DTN, Alain DELMAS. Réactions rapides aux divers textes.

33 – Dossier EPI :

Pilotage Cyrian BOISFARD, aidé par salarié Alain DELMAS.

34 – Dossier Handisub :

Référent nommé : Pascal CHAUVIERE

- aidé par médecin Pierre TRAPE, avec des membres issus de diverses commissions.

- soutien par un élu Emmanuel SERVAL.

35 – Dossier Secourisme fédéral et d’Etat (PSC1) :

Référent proposé par la CTN et nommé : François PAULHAC.

36 – Dossier TIV :

Référent proposé par la CTN et nommé : Georges COPPOLA

- soutien par un élu Patrick DUMAS.

- application TIV : Alain Delmas

37 – Dossier International :

Le Président en interaction avec Jean Louis BLANCHARD.

38 – Défense de la Francophonie :

Pascale MIGNON.

39 – Dossier Thon Rouge :

Gestion lot de bagues pour la pêche aux thons.

Joël BRECHAIRE Président commission pêche sous-marine à sa demande.

40 – Dossier Archives Historiques :

Bureau constitué de 2 membres du Conseil des Sages et d’une personnalité désignée par le CDN.

- Michel LAMBINET

41 – Représentation au CIAA :

Conservation du référent actuel Patrick SAVOUREY (Vice-Président du Conseil Interfédéral Activités Aquatiques) assisté de Jérôme LHADKY.

42 – Relations avec les Syndicats :

Le Président aidé de Jo VRIJENS. Soutien si besoin DTN et Alain DELMAS.

43 – Relations avec le COSMOS :

Titulaire Directeur FFESSM, suppléant Alain DELMAS, élu Jo VRIJENS.

44 – Représentation à France Station Nautique :

Proposition : Yvon ROPERT.

45 – Représentation AFNOR-CEN-ISO :

Directeur FFESSM.

46 – Club France et Club France National :

Adhésions hors clubs, hors SCA. Pas de pouvoir électoral depuis sa création.

Explications par le Directeur JM Broner. Président-Trésorier-Secrétaire à nommer.

Club France (sections à l'étranger) :

- Président : Yvon ROPERT
- Trésorier : Laurent RAISIN DADRE
- Secrétaire : Valérie FELIX

Club France National (licences diverses) :

- Président : Emmanuel CHANAL
- Trésorier : Nathalie PERON
- Secrétaire : Chantal MARGOUET

47 – Suivi des nominations institutionnelles :

Le Président et le Président Adjoint.

Résolution 21/039 : sur tous les postes de référents et nominations.

Votants :

Vote : Points 1 à 47

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Réunion du dimanche 18 avril 2021, 9H00-11h00

Présents :

BOISFARD Cyrian – BOUVET Odile – BURTHÉRET Catherine – CHANAL Emmanuel – CHEREL Catherine – DI MEGLIO Frédéric – DUMAS Patrick – FELIX-BUISSÉZ Valérie – FERRETTI Jean Louis – HAMERS Corinne – HEITZ Camille – LAMBINET Michel – LARVOIRE Isabelle – LECORGUILLE Jo – MARAN Vincent – MARGOUET Chantal – PERON Nathalie – RAISIN DADRE Laurent – ROPERT Yvon – SCHITTLY Bernard – SERVAL Emmanuel – VRIJENS Jo

Distanciel : Pascale MIGNON

Assistaient également :

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Richard THOMAS	DTN

1 – Dossier Développement Durable Environnement :

- Référent national pilote Vincent MARAN, aidé par chargée de mission Julie TINETTI sur tous les dossiers.
- Conseil National Mer et Littoral : Vincent MARAN en relais avec Sylvie GAUCHET nommée par arrêté.
- Comité National Biodiversité : Vincent MARAN en relais avec Sylvie GAUCHET
- Groupe de travail Plaisance : proposition Yvon ROPERT
- UICN (Union Internationale Conservation de la Nature) : proposition Catherine BURTHÉRET
- Eoliennes : proposition Héléne CARON poursuite dossier en cours
- IFRECOR : Vincent MARAN
- Pilotage convention Ministère Environnement : Vincent MARAN aidé du Président commission Environnement et Bio Jacques DUMAS et DTN
- Différentes conventions avec organismes DD : Vincent MARAN
- Club DD des fédérations sportives au Ministère des sports : référent Julie TINETTI
- Pôle de ressources national des sports de nature : référent Julie TINETTI
- Mission suivi des actions de sciences participatives (CROMIS ET DORIS) : Vincent MARAN, Jacques DUMAS, Gaël ROCHEFORT
- Label Ecosub FFESSM et Trophée activités subaquatiques responsables. Comité de suivi : SG JL FERRETTI, V. MARAN, V. FELIX-BUISSÉZ, P. MIGNON, J. DUMAS, O. BOUVET, E. SERVAL. Plus assurance P. LAFONT pour le Trophée. Coordination par J. TINETTI

Résolution 21/040 :

Votants :

Vote : Nominations développement durable

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

2 – Information du DTN sur la médiatisation des événements sportifs

Le DTN fait part des opérations de communication et de médiatisation engagées pendant la crise de COVID-19 à l'occasion des meetings élite de nage avec palmes organisés à Rennes et Aix-en-Provence.

Sont pointés des objectifs d'importance pour la promotion des sports subaquatiques :

Faire la promotion de nos disciplines sportives auprès des institutions, partenaires commerciaux, diffuseurs web & TV et sur nos propres médias ce qui suppose la production (ou récupération) d'images de qualité (haute définition) de chacune de nos disciplines : le tournage de vidéos teaser, mini-reportages nous permettrait de faire du lobbying auprès de grands diffuseurs, des plateformes OTT (Netflix du sport), des institutions, partenaires commerciaux ou institutionnels. Ces contenus une fois montés pourraient être sponsorisés sur nos principaux réseaux sociaux, nous permettant par la même occasion de faire connaître nos activités à un public plus large.

3 – Présentation Organigramme fonctionnel

Organigramme détaillé présenté par Corinne Hamers, reprenant les diverses branches dans lesquelles notre organisation et nos actions sont impliquées (Missions de service public et relations institutionnelles / Pilotage structure fédérale nationale / Evolution du DD avec les enjeux de la RSO (responsabilité sociétale des organisations), (Ethique, Environnement, Economie bleue, Social / Régulation réglementaire activités / Promotion de nos activités Com-Mark / Gestion du réseau / Gestion des Activités).

Fin du CDN à 12h00.

Le Secrétaire Général de la FFESSM
Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM
Frédéric DI MEGLIO

